

La pollution plastique des plages autour du lac Léman jugée « préoccupante » par une étude



© Aleksandra Racz Tri des macroplastiques récoltés sur la plage de Vidy selon des catégories d'objets.

« 12 000 microplastiques se trouvent sous votre serviette de bain quand vous faites bronzette sur les plages lémaniques », alerte l'étude « Pla'stock (1) » réalisée par l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL) en partenariat avec l'Université de Genève, à l'initiative de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (Cipel). Publié ce mardi 20 août 2024, ce rapport permet d'estimer l'ampleur de la pollution plastique en 2021 et 2022 sur ces plages hautement touristiques. Ce sont 25 plages suisses et françaises qui ont été passées au peigne fin par des équipes de l'ASL et des étudiants de l'Université de Genève, épaulés, pour le volet macroplastiques, par une centaine de bénévoles formés pour l'occasion.

Des microplastiques jusque dans les poissons du Léman

Une précédente étude Cipel, menée également en 2021-2022, avait montré une accumulation progressive significative des microplastiques dans les poissons du Léman. Ces particules, qui transportent des polluants comme les métaux lourds et les composés organiques persistants, augmentent la toxicité des plastiques pour les organismes aquatiques.

217 échantillons de substrat (sable, graviers et galets qui constituent les plages) ont ainsi été prélevés et analysés. Une moyenne de 7 600 particules de microplastiques (de taille comprise entre 0,3 mm et 5 mm) par mètre carré a été recensé, un chiffre « préoccupant en comparaison avec d'autres études menées », pour l'ASL et la Cipel. 60 % d'entre elles sont des fibres textiles synthétiques, relâchées lors du lavage des vêtements ou par l'usure. Les 40 % restants sont issus de la fragmentation de macroplastiques. En ce qui concernent ces derniers, visibles à l'œil nu, la majorité étaient fortement fragmentés et de petite taille (< 2,5 cm). Les emballages de nourriture, les mégots de cigarettes et les granulés plastiques industriels sont les trois éléments les plus souvent identifiés.

« La fragmentation des plastiques menace l'écosystème lémanique, expliquent l'ASL et la Cipel dans un communiqué. Il est nécessaire de prendre des mesures pour réduire l'apport de plastiques dans le lac, notamment via les affluents et les eaux pluviales », poursuivent-elles. Les deux organisations saluent les mesures proactives visant à réduire la pollution aux fibres textiles synthétiques adoptées par l'Union Européenne, notamment l'installation obligatoire de préfiltres sur les machines à laver d'ici 2025. En Suisse, le gouvernement et la chambre basse du parlement ont, au contraire, refusé une proposition similaire déposée en 2019. Malgré ce rejet, la Cipel et l'ASL incitent aux initiatives volontaires, « cruciales pour réduire la pollution par les microfibres et protéger la biodiversité du Léman ». Utiliser des préfiltres, donc, mais aussi et surtout des sacs de lavage antimicrofibres, choisir des textiles durables et de meilleure qualité, et adopter de bonnes pratiques de lavage, comme laver à basse température et réduire la fréquence des lavages.

Article publié le 21 août 2024



Marie Scharff, journaliste Stagiaire journaliste

Actu-Environnement © 2003 - 2024 COGITERRA - ISSN N°2107-6677 Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).